

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES MÉDECINS RÉSIDENTS TIENNENT AUJOURD'HUI UNE JOURNÉE SANS ENSEIGNEMENT

Montréal, le lundi 12 mars 2018 – « Aujourd'hui, les quelque 3 600 médecins résidents du Québec ne feront pas d'enseignement aux étudiants en médecine et aux autres professionnels de la santé dans leurs milieux, » a déclaré le président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le docteur Christopher Lemieux. Nous voulons ainsi démontrer au gouvernement du Québec que les médecins résidents sont des professionnels à part entière ». Les médecins résidents travaillent en moyenne 72 h par semaine, de jour, de soir, de nuit et les fins de semaine partout au Québec. Ils rencontrent les patients, les prennent en charge, posent le diagnostic et procèdent au traitement. « Non seulement le ministre ne semble-t-il pas reconnaître notre travail a ajouté le docteur Lemieux, mais en plus il demande qu'on en fasse davantage, alors que 55% de nos membres présentent déjà des symptômes d'épuisement professionnel ! ».

La FMRQ poursuit donc l'intensification des moyens de pression sur le gouvernement depuis que, lors de la dernière séance de négociation du 15 décembre 2017, les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont rompu les négociations, en présentant une offre globale qui avait déjà été rejetée un mois plus tôt par les médecins résidents, et ce, alors que ceux-ci venaient de faire une proposition de compromis afin d'en arriver à un règlement pour la période des Fêtes, un objectif que le MSSS disait partager.

« Les médecins résidents sont déjà surchargés, indique le Dr Lemieux, et le MSSS propose, à la Table de négociation, que les établissements de santé puissent contourner la limite de 16 heures de travail par période de 24 heures, une limite que les médecins résidents ont réussi à arracher en 2011 grâce à une ordonnance d'un tribunal qui a déclaré qu'au-delà de cette limite, cela contrevenait aux dispositions des Chartes des droits et libertés de la personne. Il faut peut-être maintenant que le Premier-ministre du Québec, qui est aussi le ministre responsable des dossiers jeunesse, se mêle du dossier, d'insister le Dr Lemieux, et s'assure qu'on délègue des personnes qui comprennent notre réalité et qui sont capables de négocier dans le respect, afin que l'on trouve de véritables solutions et que l'on renouvelle notre entente collective échue depuis trois ans déjà ! »

Les soins et services aux patients sont maintenus

Les médecins résidents, en plus de dispenser des soins aux patients font également de la recherche et ils enseignent aux étudiants en médecine, à leurs collègues et aux autres professionnels de la santé sur une base régulière. C'est cette dernière partie d'enseignement qu'ils s'abstiendront de faire aujourd'hui, le 12 mars, pour une seule journée pour le moment. Les médecins résidents continueront de donner des soins, de participer aux chirurgies, examens et autres activités cliniques durant cette journée sans enseignement. En fait, ils auront ainsi encore plus de temps à consacrer aux patients. La Journée sans enseignement durera 24 h. Les médecins résidents reprendront l'enseignement à tous dès le lendemain.

« Mais d'autres journées sans enseignement seront tenues au cours des prochaines semaines si le gouvernement continue de refuser de nous entendre, a signifié le président de la FMRQ, Tout ce que nous demandons, c'est d'être reconnus à la hauteur de notre contribution. Les médecins résidents veulent conclure une entente collective. La balle est dans le camp du gouvernement. Si celui-ci continue de nous ignorer et ne fait pas en sorte de reprendre la négociation sur des bases sérieuses à partir d'une approche plus respectueuse, a-t-il conclu, la FMRQ pourrait être contrainte de déclencher une grève générale ». La FMRQ dispose déjà de mandats de grève qui ont été obtenus par l'appui de 97,7% des membres.

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents liés aux établissements du réseau universitaire de santé de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à Québec. Elle compte quelque 3 600 membres qui offrent des services à la population au sein des établissements de santé du Québec. Le quart de ces médecins résidents œuvrent en médecine de famille et les autres dans les autres spécialités médicales, chirurgicales et de laboratoire. Plus de 57 % des médecins résidents sont des femmes.

– 30 –

Source : Dr Christopher Lemieux, président
Fédération des médecins résidents du Québec

Renseignements
et entrevues : Mme Johanne Carrier, ARP
Directrice, Communications et Affaires publiques
Fédération des médecins résidents du Québec
Cellulaire : 514 591-0502
Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215
Courriel : johanne.carrier@fmrq.qc.ca